

Une petite leçon d'histoire

Le Mont-Saint Louis fut fondé en 1888 et en 2008 célébrera son 120^e anniversaire. Au cours de ces années, le Collège s'est bâti une réputation des plus enviées et les personnalités qu'il a formé ont occupé des postes importants tant dans les différentes professions libérales que dans la vie politique du Québec et du Canada.

En 1969 les changements apportés dans le système d'éducation ont amené la fermeture du vieux collège sur la rue Sherbrooke. C'est alors que le nouveau collège Mont-Saint-Louis sur Henri-Bourassa a été créé sous la forme d'une coopérative. Le nouveau Mont-Saint-Louis est devenu un collège secondaire important.

Suite à cette fermeture, le CEGEP du vieux Montréal devait démolir l'ancien collège en juin 1976 pour en faire un stationnement. Le directeur du CEGEP invite alors le conseil de l'Association des Anciens à une visite de notre alma mater avant sa démolition. Une fois sur les lieux, il nous informe que nous ne pourrions pas faire la visite promise car l'immeuble s'est détérioré et la sécurité des lieux ne permet pas cette visite tant attendue et, à la place, il nous propose une visite du CEGEP suivie d'un cocktail.

C'est à ce moment que nous prenons la décision de nous retirer et de tout faire pour sauver le collège de la démolition. Ce bâtiment méritait un meilleur sort compte tenu du rôle qu'il avait joué dans le monde de l'éducation du Québec; sa réputation était internationale car les étudiants venaient de partout. Le conseil d'administration, dont j'étais président, a donc entrepris les démarches nécessaires pour empêcher la démolition, considérant que cet immeuble faisait partie du patrimoine québécois.

Une délégation du Conseil de 1976 décida d'aller rencontrer M. Raymond Garneau (Sc.54), alors ministre des finances du Québec, qui nous indiqua les démarches à suivre. Nous avons rencontré le directeur de la Conservation du patrimoine du Québec, M. Cauchon. Ce dernier, après étude de notre dossier, nous donna un avis d'intention qui annula la démolition, mais cet avis était accompagné d'un mandat : trouver une vocation à cet édifice. Tout ça dans la même journée ! Nous revenions donc le soir avec un mandat clair : le collège ne sera pas démoli mais nous devrions lui trouver une vocation.

Plusieurs projets ont été mis de l'avant mais la solution la plus digne pour cette maison d'enseignement de grande réputation fut de convertir le collège en copropriété. Sauf qu'à la même époque, le visage de la politique québécoise a changé, le Parti Québécois a pris le pouvoir, et tous nos contacts sont disparus du même coup.

C'est alors que M. Yvon Lamarre (Sc.54), président du Comité exécutif de la ville de Montréal est intervenu afin de nous aider à solutionner le problème. Un ancien, architecte de formation, a entrepris la transformation de l'immeuble en copropriété divisée. C'est ainsi que l'immeuble a été sauvé de la démolition.

Nous, les anciens qui ont connu le vieux Mont-Saint-Louis, avons la satisfaction de devoir accompli en voyant ce bâtiment conservé, et nous sommes également fiers de voir la continuité dans le nouveau Mont-Saint-Louis.

Raymond Ouimet Sc.54
Président en 1976

Un ancien a répondu !

Au mois d'avril 2006 nous lançons un appel aux anciens dans le but de recruter un expert comptable bénévole pour la préparation des états financiers de l'Association des anciens.

Un ancien a répondu et nous désirons le remercier chaleureusement de sa collaboration et de sa disponibilité.

Il s'agit de **Xxx Xxx** de la promotion de 1975.

Encore une fois MERCI au nom de l'Association des anciens du Mont-Saint-Louis.

Un nouvel appel

Cette fois, nous nous adressons aux **as de l'informatique** !

C'est l'ère des communications électroniques, et nous tentons au mieux de nos connaissances d'utiliser ce mode de communication, mais aucun des membres du Conseil actuel n'est un « wiz » du domaine.

Il est impératif que l'Association des Anciens ait son propre site. Auriez-vous quelques heures par mois à consacrer à votre association ?

Si l'exercice vous intéresse, communiquez avec nous dès que possible à aamsl@msl.qc.ca, ou par téléphone au 514.882.1560, poste 575.

Nous comptons sur vous !

Inscrivez cette date sur votre calendrier !

Jeudi le 18 octobre 2007

Oktoberfest

**L'Association des Anciens du Mont-Saint-Louis
organise une dégustation de bières et saucisses!**

Détails à venir sous peu !

Votre conseil d'administration

Exécutif :

Présidente : Elyse Carrière, promo 1975
1^{er} vice-président : Sylvain St-Amour, promo 1981
2^e vice-président : Michel Héту, MSL et promo 1972
Trésorier : François Schmidt, promo 1975
Secrétaire : Brigitte Mondor, promo 1981

Administrateurs :

Raymond Ouimet, promo 1954
Jean DiZazzo, promo 1956
Stéphane Michaluk, promo 1981
Louis Nolin, promo 2000

Quatre postes d'administrateurs sont disponibles. Communiquez avec l'[AAMSL](mailto:aamsl@msl.qc.ca) si vous désirez participer à la gestion de votre association.

Vous avez déménagé, ou vous connaissez un ancien dont nous n'avons pas les coordonnées ?

Nous comptons sur vous pour nous aider à maintenir notre base de données à date.

**Écrivez-nous à aamsl@msl.qc.ca.
Merci !**

Êtes-vous un membre en règle de l'AAMSL? Avez-vous renouvelé votre abonnement?

Téléchargez le **formulaire**, complétez-le et faites-le parvenir avec votre paiement (chèque ou mandat) à :

AAMSL

1700 boul. Henri-Bourassa E., Montréal, Qc H2C 1J3